

ATTRACTIVITÉ DE LA FILIÈRE INVESTIGATION & RÉFORME DES VOIES D'AVANCEMENT



RÉUNION DE CONCERTATION A LA DRCPN

Le 30 juin 2020, **UNITÉ SGP POLICE** a été reçu par M. Simon BABRE, DRCPN, et ses collaborateurs. Cette réunion de concertation, initiée par l'Administration, portait sur le projet d'amélioration de l'attractivité de la filière « Investigation », l'adaptation des voies d'avancement dédiées, et la simplification des voies d'avancement d'une manière générale.



POUR UNITÉ SGP POLICE :



- ▶ **Quels crédits pour atteindre ces objectifs ?**
- ▶ **Le maintien de l'indemnité de 50€ pour qualification OPJ n'est pas négociable !**
- ▶ **L'exercice de la qualification OPJ doit faire l'objet d'une NBI :**
 - Indexée au point d'indice
 - Intégrée, au prorata, à la pension
 - Entraînant une cartographie des postes
- ▶ **La carrière doit s'ouvrir à tous, même pour les parcours professionnels hors investigation**
- ▶ **Les modalités d'avancement ne doivent pas générer de nouveaux viviers, générateurs de désespérance**
- ▶ **Le taux d'encadrement du C.E.A. doit tendre vers celui des C.C et C.C.D.**
- ▶ **La linéarisation des grades de Gpx et Brigadier doit prendre forme rapidement (engagement ministériel)**
- ▶ **La fidélisation en Ile-de-France et/ou en secteur difficile doit être relancée.**

ET POUR LE MOMENT, LE COMPTE N'Y EST PAS !!!



www.unitesgppolice.com

**UNITÉ SGP
POLICE**

MAJORITAIRE

FSMI FO

**100% Gradés, Gardiens,
ADS et PATS**

01-07-2020